



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL
COMMISSION DEPARTEMENTALE
DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES - FAFA

PV Réunion plénière N° 01

Réunion du Mercredi 4 Septembre 2024

Lieu : Siège du D. E. F. à 10 h 00

Président : *M. Patrick LEBRET.*

Membres participants :

Mme Muriel FARCY – MM. Bruno BACHELET – Raymond BENOIT – Laurent FOLLIN – Patrick LANCINI - Pierre MORICEAU – Olivier PRUVEL – Marc ROUTIER.

Membres absents excusés :

MM. Roland CANTAIS – Christophe OLIVIER

Invités à la réunion :

MM. Bruno FARINA et Daniel RESSE, Commission de Gestion des Compétitions

Assiste à la réunion :

M. Pascal LEBRET, Responsable de pole juridique et réglementaire

*Les décisions, ci-après, de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **délai de 7 jours** (sauf indication particulière et délai réduit figurant au PV de l'affaire concernée) à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

En ouverture de séance, le Président **Patrick LEBRET** accueille ses collègues, remercie les personnes présentes.

ADOPTION DU P. V.

- P. V. réunion plénière N° 04 du 19 Juin 2024 - publié le 25 Juin 2024

Le Procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

CIVILITES :

C'est avec une grande tristesse et beaucoup de peine que nous avons appris les décès de M. **François SCELLES** et M. **Quentin VIEL**.

Le président et les membres de la **CDTIS** adressent leurs sincères condoléances à leurs familles.

AFFAIRES EXAMINEES

Election du bureau

Le poste de secrétaire est vacant et fera l'objet d'une élection lors d'une prochaine réunion.

Le représentant de la **CDTIS** de l'**Eure** à la **Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives** est **M. Raymond BENOIT**.

Intervention de M. Marc ROUTIER

Le Président insiste sur le fait que tous les membres de la commission CDTIS doivent être **autonome** pour faire les visites et les dossiers de visites de terrains ainsi que les visites d'éclairage et les dossiers d'éclairages en s'appuyant sur le travail de Muriel FARCY pour toute la partie administrative.

Présentation de la liste qui candidate à la présidence du DEF pour la nouvelle mandature. Tous les membres des commissions sont invités à l'AG Elective.

Dossiers FAFA :

Faire une liste de tous les clubs qui ont bénéficié du FAFA depuis 5 ans.

Tous les dossiers ont été validés par la commission pour la saison 2023/2024.

Toute l'enveloppe attribuée au DEF a été utilisée et répartie entre 7 mairies pour 9 projets.

Dossiers FOOT 5 terminés :

BOURNEVILLE SAINTE CROIX – Visite faite, Dossier transmis à la LFN
IGOVILLE
VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON
ANGERVILLE LA CAMPAGNE

Dossiers FOOT 5 en cours :

PERRIERS SUR ANDELLE – terminé - demande de la mairie pour la visite d'homologation
BEUZEVILLE – En cours
MONFORT SUR RISLE – En cours
CHARLEVAL – En cours
PONT DE L'ARCHE – En cours – il est bientôt terminé

Projets FOOT 5 enregistré sur le logiciel FAFA :

PONT AUDEMER
ROUTOT
GAILLON
MONTFORT SUR RISLE
TREIST – EN - OUCHE

**RUGLES
CHARLEVAL**

La gestion du planning des terrains FOOT 5 fait partie de la convention, les clubs doivent veiller à ce qu'ils aient suffisamment de créneaux.

Financement des terrains FOOT 5

40% - A.N.S. / F.F.F.
20% - Département
20% - Région
20% - Commune

MM. Bruno FARINA et Daniel RESSE sont invités en tant que membres de la Commission Départementale de Gestion des Compétitions (CDGC) pour faire un point sur la cohérence entre les niveaux des terrains et les niveaux de jeu des équipes des clubs.

Terrains pas au niveau demandé par rapport au niveau de jeu :

MONFORT SUR RISLE - T7 pour T5
TROUVILLE LA HAULE - T7 pour T5
BEAUMONT LE ROGER - T7 pour T5
GISORS 3 ETANGS - T7 pour T6
VESLY - T7 pour T6
ROUTOT - T7 pour T6
SAINT ELIER - T7 pour T6

Montée de club :

SAINT MARCEL – Demande de la LFN pour visiter le stade dans l'éventualité de la montée en R1 (Stade en T5 à passer en T3)

Dossiers en cours

SAINT LUBIN DES JONCHERETS – Stade NESPOULOUS – Dossier transmis à la LFN – A visiter après les modifications demandées
SAINT PIERRE LA GARENNE – Dossier transmis à la LFN, terrain homologué jusqu'au 06/05/2034
MONFORT SUR RISLE – Dossier transmis à la LFN, terrains homologués jusqu'au 11/06/2034
BOURNEVILLE – Dossier transmis à la LFN, terrains homologués jusqu'au 11/06/2034
PITRES – Stade + Gymnase – Dossier en cours
MESNIL SUR L'ESTREE – Dossier transmis à la LFN, terrains homologués jusqu'au 11/03/2034
LOUVIERS – Dossier transmis à la LFN
MUIDS – Dossier transmis à la LFN
PREY – Dossier transmis à la LFN

Pour la mesure des Buts, une marge + ou – 4 cm pour cote de 2,44 cm de hauteur. (De 2,40 à 2,48 cm est tolérée)
Transférer à la commission de Gestion des compétitions, les terrains dont la hauteur des buts n'est pas conforme.

Un courrier avec ultimatum sera envoyé aux Mairies et aux Clubs concernés par le manque des documents pour finaliser les dossiers ou pour des problèmes de sécurité.

Il reste 5 Terrains encore en ROUGE dans STADIUM

Terrains non utilisés

CAMPIGNY – Plus d'activité sur ce terrain – Terrain entretenu – Voir avec la Mairie (Courrier)

Dossiers d'éclairage :

EVREUX – Classer l'éclairage du terrain n° 272290101 - fait le 23 Juillet 2024 par PL et LF

Bilan des classements des installations plus homologués ou bientôt plus homologués :

- **Garennnes sur Eure :**
Stade Maurice Martin : NNI : 272780101 + 272780102 – Fait le 5 juillet et le dossier a été envoyé à la LFN

- **Pitres :**
Stade René Vigor : NNI : 274580102 + 274580103 + 274580104
Arrive à échéance le 10.01.2024
 - La visite a été faite, des modifications doivent être réalisées avant une nouvelle visite
 - Le terrain 4 n'est plus existant
 - Un courrier va être envoyé à la mairie

- **St Sébastien de Morsent :**
Stade Jacques Simon (éclairage) : NNI : 276029902
Est arrivé à échéance le 14.04.2018
 - Il faut relancer la mairie pour faire la visite
Gymnase Pierre de Coubertin
Est arrivé à échéance le 22.07.2023
 - Une visite doit être programmée

- **Ménilles :**
Stade Pacy Ménilles : NNI : 273970102 + 273970102
Arrive à échéance le 20.06.2024

- **Evreux**
Stade Mathieu Bodmer (éclairage) : NNI : 272290201– Fait le 23 juillet 2024 et le dossier a été envoyé à la LFN

Visites des terrains et des gymnases

Le tableau sera réalisé en début de saison 2024/2025

ETABLISSEMENT DES DOSSIERS DE CLASSEMENT

Il est demandé que les dossiers de classement soient faits dans les **7 jours** suivant la visite si toutes les pièces sont présentes.

Procédure pour avoir accès aux documents de classement de terrain et de gymnase sur le site de la **FFF** :

- La Fédération
- Les Règlements et formulaires

- Les Terrains et Installations Sportives
Descendre avec la molette et cliquer sur le document choisi

QUESTIONS DIVERSES

Patrick LEBRET

Il annonce qu'il va quitter ses fonctions à la commission CDTIS à la fin de cette mandature après 16 années très enrichissantes au sein de cette commission et qui lui a permis de rencontrer et de côtoyer des personnes exceptionnelles.

3 autres membres (Pierre MORICEAU, Roland CANTAIS, Christophe OLIVIER) arrêtent leurs fonctions à la CDTIS.

Marc ROUTIER

Il annonce que l'Assemblée Générale Elective aura lieu le 10 septembre 2024 à PACY SUR EURE. Toutes les commissions du DEF sont nommées jusqu'au **31 décembre 2024** et les nouvelles commissions débutent le **1^{er} janvier 2025** ; avec pour axe prioritaire de féminiser toutes les commissions du DEF en accueillant 2 femmes par commission du DEF.

La manière de fonctionnement de la CDTIS est correcte avec le FAFA inclus et STADIUM comme support. Il annonce que des personnes ont été contactées pour rejoindre la CDTIS de façon à se former en vue de la prochaine mandature.

Il faut envoyer à tous les membres de la commission le PV après l'avoir publié sur le site.

Raymond BENOIT précise que la LFN est de plus en plus pointilleuse, ainsi que la FFF, notamment sur les 2,5 m sans obstacle.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12h30.

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE du DEF aura lieu Le MARDI 10 SEPTEMBRE 2024 à PACY SUR EURE

REUNION FAFA de la LFN aura lieu Le LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

La prochaine réunion de la **CDTIS** aura lieu :

Le MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024 au siège du DEF à 10 h 00

Le Président
Patrick LEBRET



Le Secrétaire de séance
Pierre MORICEAU

